



Poliez-Pittet, le 6 mai 2024

**Au Conseil communal
de Poliez-Pittet**

=====

Préavis municipal N° 3 - 2024
Comptes communaux de l'année 2023

Monsieur le Président,
Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, la Municipalité a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2023 qui présentent un excédent de revenus de

CHF 145'800.58

~~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Par comparaison entre les éléments des comptes et du budget, nous pouvons apporter les éclaircissements suivants :

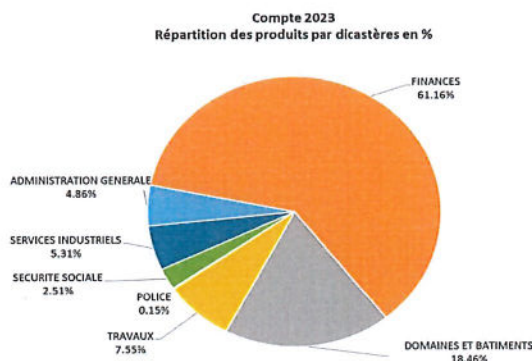
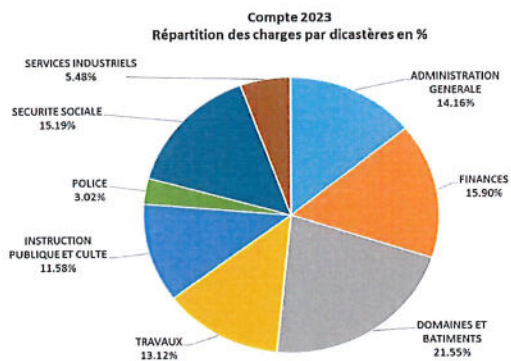
Total des charges et revenus par nature

Budget

Charges :	CHF	3'739'799.00
Revenus :	CHF	3'620'512.00
Déficit	CHF	-119'287.00

Comptes

Charges :	CHF	4'427'240.54
Revenus :	CHF	4'573'041.12
Bénéfice	CHF	145'800.58



Bien que les comptes 2023 se bouclent sur un bénéfice alors que le budget prévoyait un déficit, ce résultat doit être analysé à la lumière de différents éléments. Il convient de relever que, selon la simulation de la péréquation 2023, la commune va obtenir un retour de la part du canton, que les recettes fiscales sont supérieures au prévisions et que l'amortissement des investissements pour les travaux terminés en 2023 devra être pris en considération en 2024.

INVESTISSEMENTS

Compte 9141.12 : travaux relatifs au préavis 01-2023 concernant la réfection de la route du Turlet, du chemin des Essilaz et du chemin du Pay

Au 31.12.2023, le montant des travaux s'élèvent à	CHF	297'675.55
	CHF	<u>297'675.55</u>

Compte 9144.12 : travaux relatifs au préavis 02-2022 concernant le changement de la conduite d'eau sous pression du chemin des Essilaz et la création d'une conduite sous la route du Turlet

A réception du décompte final des travaux, reçu en février 2023, le montant de ces travaux s'élèvent à	CHF	220'290.10
ECA, participation financière au réseau d'eau encaissée en novembre 2023	CHF	-39'708.40
Au 31.12.2023, prélèvement du coût des travaux au fonds de réserve "réseau d'eau", selon décision du Conseil	CHF	<u>-100'000.00</u>
	CHF	<u>80'581.70</u>

Compte 9141.11 : travaux relatifs au préavis 05-2020 de réfection de la chaussée prévus sur les routes d'Oron, de Lausanne et de la Poste

Au 31.12.2023, le montant de ces travaux s'élèvent à	CHF	472'782.10
La participation financière cantonale perçue en juillet 2023	CHF	-166'016.00
Amortissement obligatoire de l'investissement	CHF	<u>-20'451.00</u>
	CHF	<u>286'315.10</u>

Compte 9144.11 : travaux relatifs au préavis 05-2020 changement de la conduite d'eau sous pression des routes d'Oron, de Lausanne et de la Poste

Au 31.12.2023, le montant de ces travaux s'élèvent à	CHF	316'125.00
Amortissement obligatoire de l'investissement	CHF	<u>-10'538.00</u>
	CHF	<u>305'587.00</u>

Compte 9141.82 : travaux relatifs au préavis 02-2023 création d'un bassin supplémentaire de déshydratation des boues d'épuration par lit planté de roseaux

Au 31.12.2023, le montant de ces travaux s'élèvent à	CHF	<u>57'003.15</u>
	CHF	<u>57'003.15</u>

Nos disponibilités sont passées de **CHF 1'055'623,50** au 01.01.2023 à **CHF 1'052'291,98** au 31.12.2023.

Durant l'année 2023, grâce au bon niveau de nos liquidités, nous avons été en mesure de rembourser les emprunts arrivés à échéance, à savoir :

Emprunt Préavis n° 5-2009 / participation financière à l'AIEMJ	CHF	310'000,00
Emprunt Préavis du 03.09.1996 / rénovation de l'ancien battoir	CHF	265'000,00

CONCLUSIONS

Le résultat global des comptes 2023 présente un excédent de revenus de **CHF 145'800,58**

En comparant le budget 2023 (déficit de CHF 119'287,00) et les comptes 2023 (bénéfice de CHF 145'800,58), nous apportons des commentaires sur les chiffres du compte de fonctionnement présentant un dépassement de +/- CHF 4'000,00 dans l'annexe 3.

Classe	Compte	Libellé	Budget 2023		Comptes 2023		Différences compte/budget 2023 en CHF	
			CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
1		ADMINISTRATION GENERALE	CHF 613'553,00	CHF 221'600,00	CHF 626'824,15	CHF 222'227,05	CHF 13'271,15	CHF 627,05
2		FINANCES	CHF 533'086,00	CHF 2'540'366,00	CHF 703'786,64	CHF 2'796'716,69	CHF 170'700,54	CHF 256'350,69
3		DOMAINES ET BATIMENTS	CHF 665'595,00	CHF 474'007,00	CHF 954'276,49	CHF 844'339,95	CHF 288'681,49	CHF 370'332,95
4		TRAVAUX	CHF 523'548,00	CHF 284'270,00	CHF 680'988,94	CHF 345'268,30	CHF 57'440,94	CHF 60'988,30
5		INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTE	CHF 566'220,00	CHF -	CHF 512'566,35	CHF -	CHF -55'653,65	CHF -
6		POLICE	CHF 127'918,00	CHF 1'400,00	CHF 133'667,30	CHF 6'707,16	CHF 5'749,30	CHF 5'307,16
7		SECURITE SOCIALE	CHF 609'009,00	CHF -	CHF 672'297,35	CHF 114'960,28	CHF 63'288,35	CHF 114'960,28
8		SERVICES INDUSTRIELS	CHF 98'870,00	CHF 98'870,00	CHF 242'833,42	CHF 242'332,80	CHF 143'963,42	CHF 143'962,80

Pour l'exercice 2023, nous avons

- comptabilisé des amortissements du patrimoine administratif	CHF	313'462,00
- comptabilisé des amortissements du patrimoine financier	CHF	375'781,69
- comptabilisé un amortissement d'investissement	CHF	100'000,00
- attribué des réserves à hauteur de	CHF	246'655,00
- prélevé des réserves à hauteur de	CHF	471'999,00

La marge d'auto-financement pour l'année 2023 se monte à **CHF 699'917,58**

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE POLIEZ-PITTET

- vu le préavis de la Municipalité
- entendu le rapport de la commission de gestion et finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **d'accepter** les comptes de l'année 2023, présentant un résultat positif de CHF 145'800.58
- **d'accepter** le bilan au 31 décembre 2023 tel que présenté.
- **de donner décharge** à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2023.



Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 6 mai 2024

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Pascal Duthon



La Secrétaire

Tania Giordano

La Municipale responsable : Susana Camarda